

COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

FEUILLET N° 2

Le mot du Président

*Carnaval est mort! Vive Carnaval!
Bravo à tous qui avez préparé et participé, et merci.
Même les jeunes du quartier voisin étaient là!
Un pas sympathique est franchi. Nous avons même un
"chameau" et notre sympathique Bécassine. Le goûter
copieux a eu un franc succès, les mamans sont
"sympas"!
Deux animations en six mois, c'est bien. Maintenant, il
nous faut souffler un peu.
Une Assemblée Générale est prévue avant la fin
d'année. Réfléchissez tous à vos idées nouvelles et
suggestions, et à nous amener de nouveaux adhérents.
La convivialité du quartier commence à éclore.
Encore merci à tous. A bientôt.*

Jean-Claude Cornier

Commission Animation-Communication

Cette commission a organisé deux **animations** qui ont connu un grand succès: la galette des rois et le carnaval avec le concours des percussionnistes du collège. Merci pour votre participation à toutes nos activités et bravo aux jeunes.

Nous espérons améliorer ce feuillet et le transformer en **journal**. Nous sollicitons des rédacteurs pour des articles sur le quartier (historique, vie du quartier...). Nous vous rappelons qu'une "**boîte à idées**" est à votre disposition à la boulangerie Sucre Salé.

Notre Comité n'a pas encore de **logo**. Nous faisons appel à votre imagination pour nous présenter vos projets, en noir et blanc ou couleur (maximum quadri). Au dos, inscrivez votre nom et recopiez la phrase suivante: "*J'autorise le Comité de Quartier Saint-Clément à utiliser mon logo sans prétendre à une contrepartie*" et signez.

Enfin, déposez votre "chef-d'œuvre" dans la boîte à lettres de Fabienne Edelmann, notre secrétaire, au Parc des Ormeaux bâtiment F (à côté du B!), 51 rue Michel-Ange, **avant le 14 juillet**. Nous remercions d'avance les bonnes volontés.

Nous espérons nous manifester le 21 juin pour la **fête de la musique**. Nous étudions actuellement plusieurs possibilités pour un moment convivial autour d'un repas, d'un apéritif... avant les grandes vacances.

Commission Sécurité

La sécurité des biens et des personnes est un droit reconnu à tous les citoyens.

Il y a près d'un an, à la suite de plusieurs incidents, quelques habitants décidaient de lancer une pétition pour réclamer davantage de sécurité. Cette pétition ayant recueilli plus de deux cents signatures a contribué fortement à la création, à l'automne dernier, de notre Comité de quartier Saint-Clément.

Dès le début, le Comité a tenu à entrer en relation avec les autorités responsables dans ce domaine. M. Bouillé, conseiller municipal, délégué à la police municipale, a participé à la première assemblée générale au cours de laquelle il a exposé la politique menée par la municipalité en matière de sécurité, en relation avec la police nationale. Il a rappelé aussi que les policiers municipaux n'étant pas officiers de police judiciaire, n'étaient pas habilités à pratiquer des contrôles d'identité.

Le 29 janvier, Monsieur Cornier, accompagné de Cathy Klein et Jean-Claude Gégot, était reçu par Madame la commissaire Gasquet, adjointe de M. Kuhn, directeur de la police nationale à Montpellier. Un échange fructueux s'engageait: Mme Gasquet apportait la preuve d'une bonne connaissance de la situation du quartier et assurait la délégation de son désir de travailler en relation avec le Comité. Pour une bonne appréciation des actes délictueux, elle soulignait qu'il est indispensable que les victimes portent plainte ou, au moins, signalent ces actes au commissariat central. De son côté, le Comité demande aux victimes de signaler au président de la commission "Sécurité" ⁽¹⁾ tout acte délictueux commis à leur encontre.

Nous avons demandé à Madame Gasquet de venir présenter aux membres du Comité de Quartier, ses activités sur le terrain. La date de cette réunion sera fixée ultérieurement.

Enfin, le Comité ne s'enfermera pas dans une attitude strictement répressive. Il est bien décidé à œuvrer avec tous ceux qui engagent des actions préventives devant permettre une prise de conscience du respect dû à autrui. La coopération des diverses commissions doit recréer un "climat" paisible dans ce quartier St-Clément.

(1) M. Jean-Claude GÉGOT, Résidence St-Clément, 7 place Delacroix. Tél: 04 67 63 00 24

Commission

Relations avec les établissements scolaires

Après un entretien de Mme Planel avec M. Dorel, principal du **collège Las Cazes**, qui l'a entretenue sur le devenir du collège actuellement en reconstruction et qui pourrait être classé en Zone d'Education Prioritaire, nous nous sommes souciés de l'avenir de l'**Annexe** qui ne doit plus recevoir d'élèves à partir de la rentrée scolaire 1999.

Le 3 février, Mme Planel, M. Couderc et M. Gégot ont eu un entretien au Conseil Général, avec l'adjointe de M. Nayral. Suite à cet entretien, M. Nayral vient de nous faire parvenir les plans relatifs à l'aménagement de l'Annexe du collège Las Cazes. Une grande partie des bâtiments existants sera démolie et fera place à deux plateaux sportifs; les autres bâtiments seront réaménagés en vestiaires et sanitaires, et appartements de fonction.

Madame Planel, en constante relation avec le Conseil d'Administration du collège, informe régulièrement le Comité.

Deux membres du Comité, Jean-Claude Gégot et André Coulet, seront présents lors de la journée du 15 mai du **Comité d'Environnement Social**, organisme officiel de l'Education Nationale qui a pour but d'éduquer les jeunes à la citoyenneté.

Commission Environnement

Des nouvelles sur les opérations en cours...

Deux courriers ont été adressés à la commission municipale "Montpellier au Quotidien":

- l'un pour la remise en état du point d'eau situé sur le plateau sportif,
- l'autre concerne le déplacement de l'abri-bus situé au coin de l'avenue Saint-Clément et de la rue Michel-Ange.

Monsieur Fleurence, responsable de la commission "Montpellier au Quotidien", a répondu au premier courrier en précisant qu'il étudiait un autre emplacement et un raccordement au réseau d'eau pluviale pour ce point d'eau.

Nous attendons toujours une réponse pour le déplacement de l'abri-bus.

Suite à de nombreuses demandes, il sera fait à nouveau appel à cette commission municipale pour un nettoyage quotidien de la partie de l'Allée de l'Aqueduc comprise entre le portail de la Résidence du Golf et la rue de la Croix de Las Cazes et pour demander l'installation d'un container à ordures.

On s'aperçoit que le suivi des affaires nécessite une implication permanente qu'il est difficile de concilier avec une activité professionnelle prenante hors du quartier. Il est donc fait appel à des volontaires, disposant de temps libre, pour suivre ces dossiers et recevoir les remarques des habitants de notre quartier.



Le carnaval du 22 mars 1998